

Le Petit Courrier Ruymontois

Bulletin d'informations municipales - Avril 2017

1



2



3



4





5

1 Aménagement du centre de Montceau

L'aménagement du centre de Montceau a débuté avec la démolition de l'ancienne maison Reypin à l'angle de la rue centrale et du chemin de Marguinière. Vous serez informés de la suite des travaux dans un prochain bulletin municipal.

2 Mobilisation record pour le téléthon

Grâce à une forte mobilisation des ruymontois, c'est un chèque de 16 500 € qui a été remis au coordinateur de l'AFM. Félicitations à l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur implication.

3 Le Président de la CAPI à la rencontre du conseil municipal

Le 2 février dernier, Jean PAPODOPOULO est venu présenter les projets de la CAPI pour l'année 2017. Ce fut l'occasion pour les élus de Ruy-Montceau de faire le point sur la réalisation de l'assainissement de Montceau, la voie nouvelle de Ruy ainsi que sur l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public (voir l'encadré).

4 Succès pour le séjour ski à Villard de Lans

Comme chaque année, la commune en partenariat avec Léo Lagrange Centre-Est et la Ligue de l'enseignement de l'Isère propose un séjour ski pour les 11/17 ans. Cette année, cette activité a connu une forte demande. 25 jeunes ruymontois ont pu profiter de cette aventure du 19 au 25 février 2017 à Villard de Lans. Les ados ont pu dévaler les pistes avec le sourire et la bonne humeur. C'est avec une tête remplie de beaux souvenirs qu'ils sont rentrés sous le soleil.

5 Succès du repas du CCAS

Plus de 250 ruymontois de plus de 70 ans ont participé au repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce fut un excellent moment de partage entre les générations



6

6 Rencontre avec les entreprises locales

Les acteurs économiques de Ruy-Montceau se sont retrouvés à la salle de Lavitel pour une réunion information débat sur le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et le très haut débit Internet. Les intervenants ont répondu aux nombreuses questions qui ont pu être posées par un auditoire attentif et intéressé par les sujets présentés.

7 Construction de deux cabinets médicaux

À l'entrée Ouest de Ruy, sur le terrain situé à côté du «Marché Ruymontois», les travaux de construction d'un cabinet dentaire et d'un cabinet de kinésithérapie sont en cours pour une ouverture prochaine.



7

Extinction de l'éclairage public

La commune de Ruy-Montceau s'est portée volontaire, avec 9 autres communes de la Capi, pour participer à une expérimentation d'extinction de l'éclairage public, de minuit à 05h00, à partir de juillet 2017. Le détail de cette expérimentation prévue sur plusieurs mois vous sera présenté dans le Courrier Ruymontois de juillet prochain.



CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Carte Nationale d'identité

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont désormais alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Aujourd'hui le recueil des demandes de passeports s'effectue au moyen de dispositifs spécifiques appelés «DR». Installés dans certaines mairies, ils permettent notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur.

La réforme mise en oeuvre consiste pour des raisons de sécurisation du titre, à utiliser la même procédure et les mêmes dispositifs techniques pour la délivrance des CNI, sans que cela change le format et la présentation actuels du document.

La mairie de Ruy-Montceau n'étant pas équipée du dispositif «DR» par l'Etat, les usagers après avoir pré-rempli leur dossier sur Internet doivent désormais

se rendre dans une des mairies équipées : Allevard, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domene, Eybens, Echirolles, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Mure, La Tour du Pin, Le Bourg d'Oisans, Le Pont de Beauvoisin, Le Pont de Claix, Mens, Meylan, Roussillon, Saint Egrève, Saint Marcellin, Saint Martin d'Heres, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans, Voiron.

Attention, les délais d'obtention d'une CNI seront forcément allongés.

Les demandes de titre seront ensuite instruites par les centres d'expertise et de ressources titres «CNI-passeports» de la Loire et de la Haute-Loire.

Les usagers se verront remettre leur(s) titre(s) à la mairie du lieu de dépôt de leur demande (donc l'une des communes équipées de DR).

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné

Le décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016 a modifié les règles concernant l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale.

Désormais, tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis:

-D'une autorisation individuelle de sortie du territoire complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale.

-D'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

-Et soit d'un passeport valide (accompagné d'un visa s'il est requis), soit d'une carte nationale d'identité valide.

L'AST est requise en cas de voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique ou centre de vacances) dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale. Elle devra être présentée pour toute sortie du territoire.

La durée de l'autorisation de sortie du territoire est fixée par son signataire (durée d'un voyage ou période fixe) et ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Il n'est pas nécessaire de se déplacer en mairie ou dans un service de l'Etat. En effet, cette autorisation est rédigée au moyen du formulaire Cerfa n°15646*01.

Rappel

Election présidentielle:

1^{er} tour : 23 avril 2017. 2nd tour : 7 mai 2017.

Election législative:

1^{er} tour : 11 juin 2017. 2nd tour : 18 juin 2017

Où voter?

Les bureaux de vote de Ruy n°1, 2 et 3 se tiendront dans le bâtiment périscolaire, situé 50 rue de la Salière (en face de l'hôtel de ville).

Le bureau de vote n°4 de Montceau se tiendra dans le restaurant scolaire, situé 28 rue Centrale (à côté de la salle Annequin).

Points de vue

Avec la construction à tout va de logements, les espaces d'accueil de nos enfants vont devenir trop petits. Les parents attendent des réponses sur l'encadrement, la sécurité....

N'est-ce pas à la municipalité de mener une politique qui veille au bien-être des enfants?

L'opposition municipale- Groupe 'Présents pour Ruy Montceau'

Fête du Four

Lundi 5 juin 2017 matin

à la Grange des Associations

organisée par le Comité d'Animation Municipal
au profit du Centre Communal d'Action Sociale

23^{ème} Classique des Alpes Juniors

Samedi 3 juin 2017

à 12h00

Départ de la course

Village VIP dans la cour de l'hôtel de ville

Agenda

**Rencontre annuelle
avec vos élus**

Mercredi 7 juin 2017
à 19h00 à la salle Annequin.

Lundi 12 juin 2017
à 19h00 à la salle de Lavitel

Mercredi 14 juin 2017
à 19h00 au centre technique
municipal, impasse de la Pitre.



www.ruy-montceau.fr

Le Petit Courrier Ruymontois est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau.
Numéro d'avril 2017.

Directeur de la Publication: Guy RABUEL.

Rédaction : Bernard HILDT, Commission Culture et Communication.

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET.

Impression: Imprimerie CUSIN, 38300 Bourgoin-Jallieu. Tirage: 2 100 exemplaires.

Crédit photo: mairie de Ruy-Montceau, Pixabay.





Fête du Four - Lundi 5 juin 2017

Bon de réservation

A déposer à l'hôtel de ville accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Comité d'Animation Municipal avant le 29 mai 2017

Nom:

Prénom:

Courriel:

Tél:

Produits	Prix unitaire	Quantité	Montant
Pain	3 €		
Tarte au sucre	7 €		
Pizza	7 €		
Flammeküeche	7 €		
Saucisson brioché	7 €		
TOTAL			